



Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 95 83

06 07

Email : cgt@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr

Facebook : [cgt cdguard](https://www.facebook.com/cgt.cdguard)

Nîmes, le 12 mai 2020

Présents :

Pour l'administration : Mme Paquien DGS, Mme Papais DGARI, M. Pasquet (RH), Mme Terrade, DRH relations sociales, Mme Arnoux (DEPE), M. Cuozzo (DADST), Mme Bridier (Daut), M. Galle (DGAML), M. Potier (DTER) M. Bonnifet (Dlog)

Pour les organisations syndicales : CFDT – CGT – SUD

En ce qui concerne l'ensemble des directions

La CGT a mis en avant que les consignes de l'administration n'ont pas été claires pour bon nombre de chefs de service. Les agents nous ayant fait état d'une disparité de traitement selon les territoires. Principalement en ce qui concerne les situations administratives des agents (ASA, télétravail), les horaires, l'octroi de masques.

Pour les masques nous avons de nouveau rappelé que 2 masques lavables ne suffisaient pas Pour ceux qui seraient en difficulté (masque pas sec, humide etc) la DGS nous assure que des masques jetables sont à disposition dans les services.

Au niveau des stocks le département continue à livrer les MECS, associations et nous confirme gérer les stocks afin de commander selon les besoins.

Horaires

La DGS nous informe qu'elle envisage une souplesse d'aménagement des horaires pour tous les agents du département dans le but de ne pas favoriser la prise de transport en commun au moment des heures de pointe, de palier aux difficultés de la fermeture des crèches, garderies scolaires etc. une note de service de la DGARI viendra informer les agents à la fin de la semaine.

Télétravail

Il est proposé de faire un bilan de cette période la semaine prochaine.

A la sortie de la crise l'administration envisagerait de télétravailler 2 jours par semaine.

D'ici l'automne 80 % des agents seront dotés sur leur lieu de travail d'ordinateurs portables qu'ils pourront ainsi transporter à domicile si cela devait être indispensable.

Pour la CGT sa position sur le télétravail reste inchangée et nécessitera qu'une organisation pointue soit pensée pour le maintien des services publics et la charge de travail restant pour les personnels en présentiel. Même si le travail à domicile et le télétravail a permis durant

cette crise de maintenir des réponses de service public nous serons très attentifs à l'élargissement de celui-ci. Ce dossier sera présenté en CT au mois de juin.

Situation administrative des agents

La CGT a fait remonter une très mauvaise gestion de la situation administrative des agents que ce soit en période de confinement ou après le 11 mai. Cette gestion s'effectue de façon différente selon les territoires et les chefs de service.

Nous avons demandé que tous les agents puissent être informés et décideurs de leur situation (télétravail ASA etc). Nous avons mis en avant que la situation administrative concerne l'agent. La DGARI nous explique que le positionnement de l'agent sera transmis au chef de service qui devra contacter l'agent et négocier avec celui-ci, si désaccord. Si le désaccord persiste l'agent aura la possibilité de faire recours à l'administration sur sa situation administrative.

Stagiairisation

L'administration nous confirme qu'il n'y aura pas de report de stagiairisation.

Recrutements

La CGT a fait état d'un manque de personnel dans certains services (départ retraite, changement de service pour certains agents ect...) Nous avons demandé à ce que soit repris de toute urgence les recrutements afin de palier à une surcharge de travail qui va s'accroître avec le déconfinement.

La DGS nous a alors répondu que le Département était en forte difficulté concernant les recettes du fait de la crise et « si l'Etat n'effectue pas les dotations prévues AUCUN recrutement ne sera effectué compte tenu de l'impossibilité budgétaire ». Apprêtons nous à vivre très rapidement une forte surcharge de travail ! ce que confirme d'ailleurs la DGS, tout en expliquant qu'il faudra faire avec.....

DGADS :

CMS

Un total de 150 PC portables seront distribués afin que les agents qui travaillent à domicile puissent avoir du matériel adapté.

En ce qui concerne les téléphones aucun chiffre annoncé mais un travail de recensement des besoins est en cours.

Les agents dont les missions peuvent être télétravaillées mais qui n'auraient pas de matériel du fait de l'administration, seront malgré tout positionnés en travail à domicile.

En ce qui concerne la reprise de certaines missions dès le déconfinement. Cela paraît beaucoup plus flou !...

Mr Cuozzo, tente de nous expliquer que toutes les missions d'aides financières y compris tous les FSL pourront être instruits. Mais, il ne s'agit pas là de surcharger les équipes, il faudra donc que cela soit effectué « petit à petit » ... conclusion l'information donnée reste très floue pour les instructeurs, nous attendons plus d'informations précises. Tous les règlements des dispositifs concernés reprennent leur cours.

L'administration réfléchi à la réouverture d'autres CMS à partir du 25 mai 2020 : Le Vigan, Nîmes (Pissevin ou Picatié), Pmi d'Anduze, et la grand Combe mais là, les locaux posent question une fois de plus !

Equipes dédiées pour les informations préoccupantes

Les organisations syndicales ont fait remonter que selon les territoires les organisations n'étaient pas similaires, Certaines équipes parlent de mise en place d'équipe urgence sociale (PPV- IP) pour rattraper le retard alors que la DEPE parle de mettre en place uniquement des équipes dédiées IP en vue de les pérenniser en fin de crise. La DGS a demandé à la DEPE de faire un point avec les UTASI et en fonction des remontés de faire une note d'organisation commune. Cette situation met en évidence le manque de transmission entre le terrain et les décideurs.

Assistants familiaux :

Les visites médiatisées ne sont toujours pas mises en place par la justice mais les visites aux parents elles le sont. L'administration a envoyé un courrier hier aux parents faisant état des gestes barrières à respecter. La CGT a demandé que soit livrés des kits de protection supplémentaires aux assistants familiaux afin qu'ils puissent en donner aux parents non munis. La DGS nous confirme que dès la semaine prochaine une distribution sera faite. Si malgré toutes ces mesures il s'avère que certaines familles ne respectent pas les gestes barrières ou participent à des réunions de plus de 10 personnes, l'administration, alors alertée, pourra soit annuler les visites soit demander l'annulation au Juge des Enfants.

Autonomie MDPH :

Pour le déconfinement le personnel des STA est mobilisé. En ce qui concerne les VAD elles s'effectueront avec des critères précis qui ont été diffusés aux équipes y compris les MAIA. Pour le matériel des équipements informatiques vont être distribués. En ce qui concerne les services centraux les aides sociales aux personnes âgées personnes handicapées vont être reprises, soit en présentiel soit en télétravail. Les horaires d'accueil au public de la MDPH évoluent pour se caler sur ceux des CMS 9 h/12 h et 14h/17h.

La directrice nous dit faire appel à la réserve des personnels volontaires (10 personnes) pour assurer le premier traitement et que 5 agents des archives ont fait actes de volontariat.

Personnels positionnés à la CAF RSA et Sce logement

La CGT avait à plusieurs reprise demandé le protocole de nettoyage et désinfection des locaux de la CAF avant réintégration. Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre que depuis plusieurs semaines des agents travaillent en rotation en présentiel. On se demande parfois où est la prise en compte sur le terrain des observations et préconisations des représentants du personnel et de la DGS ! Aujourd'hui, il nous a été présenté un message de la CAF faisant état succinctement du nettoyage des locaux. La CGT a à nouveau rappelé que les organisations syndicales ne peuvent s'appuyer que sur des documents officiels. Nous avons donc redemandé le protocole. La DGS nous a affirmé que l'administration tenterait d'ici la semaine prochaine de nous fournir celui-ci. Si cela n'était pas le cas les organisations syndicales auraient bien du mal à pouvoir s'assurer de la sécurité des agents. Nous vous tiendrons au courant de la suite. A minima nous avons redemandé à ce que les fenêtres soient déverrouillées afin d'améliorer l'aération des bureaux.

Collèges :

En ce qui concerne les kits de protection il semblerait que tous les collègues ait été dotés de façon adaptée. La DGS nous informe que le CD fournira des masques aux établissements qui en manque pour les enseignants.

Sur le Gard, 24 collèges assureront la demi-pension en repas chauds.

12 collèges du fait des locaux n'ouvriront pas les cantines les parents assurant le repas qui sera pris dans les classes. Cette disposition s'appliquera pour les quinze jours à venir.

La CGT a demandé si dans ces établissements il y avait assez de personnel pour les missions de nettoyage et de restauration. L'administration nous répondant qu'au vu des effectifs des enfants (30 %) maximum 10 classes seront utilisées les autres salles seront fermées.

La question de la plonge et du milieu humide avec port de masque a été posée. La DGS nous apportera une réponse complémentaire très rapidement.

DGAML

Centres d'exploitation :

Dans le but de protection des agents de la promiscuité des vestiaires, de la prise de service et des repas, l'administration nous propose la mise en place d'horaires décalés et échelonnés pour permettre de ne pas avoir plus de 50 % de l'effectif en même temps. Pour l'instant la base étant le volontariat. Si l'objectif des 50 % n'est pas atteint, il sera donc demandé exceptionnellement à certains agents à changer leur choix. Pour ces derniers une rotation hebdomadaire sera planifiée afin que personne ne soit lésé.

Il est à noter qu'à la fin de la crise sanitaire l'administration reviendra à l'organisation habituelle.

Pour le SMET et le SPHL c'est la même démarche, changement d'horaires à la marge au niveau des poses afin de maîtriser la protection des agents.